

## LE COURRIER - EXERCICES NIVEAU 2

Correspondance avec les administrations publiques : l'URSSAF

L'URSSAF est l'organisme chargé de collecter les cotisations patronales et salariales que les entreprises doivent verser.

## **EXERCICE 1: DEMANDE D'AFFILIATION D'UN NOUVEAU SALARIE**

Votre Société (Société DUROUX 28, rue du Rond 75009 Paris) n'emploie jusqu'à présent aucun salarié. Vous comptez cependant recruter un vendeur et vous ne connaissez ni les procédures à effectuer auprès de l'URSSAF ni les documents il est nécessaire de remplir.

⇒ Vous rédigez donc un courrier au Service Affiliation des employeurs de l'URSSAF BP 5 75018 Paris Cedex afin d'obtenir ces renseignements et documents. Vous prévoyez d'envoyer ce courrier en lettre recommandée avec accusé de réception.

## **EXERCICE 2 : DEMANDE DE DELAIS DE PAIEMENT**

Le paiement des cotisations est exigible, soit mensuellement (entreprises de plus de 9 salariés) soit trimestriellement (entreprises de moins de 9 salariés) Le règlement des cotisations doit parvenir à l'URSSAF un jour avant leur date d'exigibilité.

Votre entreprise rencontre des difficultés financières et vous êtes chargée de demander des délais de règlements.

⇒ Vous rédigez la lettre que vous enverrez avec AR pour garder une preuve de votre envoi et vous assurer de sa bonne réception.

Vous devez mentionner vos références : n° de SIRET

Vous y rappelez le montant des cotisations réclamées (2225 euros) ainsi que la date d'échéance (14 mars 2004)

Vous y exposerez les raisons de vos difficultés financières (faites appel à votre imagination...) et proposerez un échéancier mensuel de remboursement sur 1 semestre.

Vous devez mentionner vos références : n° de SIRET.